

« Oh ! Qui que vous soyez, si jamais vous avez connu les larmes du repentir ou celles de l'amour, ne refusez-pas à Marie-Madeleine, qui a tant pleuré et tant aimé, une goutte de ce parfum dont elle embauma les pieds de votre Sauveur. Ne délaissiez pas la grotte où les anges l'ont visitée (...). Apportez votre tribut, si faible soit-il, à la rénovation d'un des plus grands monuments de la chrétienté ; apportez-y votre foi, vos vœux, vos besoins, et qu'il ne soit pas dit que la France, à qui Jésus-Christ voulut confier dans Marie-Madeleine la garde du repentir et de l'amour, ait été infidèle à cette sainte mission. »
Fr. Henri-Dominique Lacordaire O.P.

Chers amis de la Sainte Baume,
grâce à votre soutien, plusieurs chantiers ont pu être menés à bien récemment. Nous vous en remercions très chaleureusement.

Avec votre aide et avec le secours divin, nous allons poursuivre la rénovation de l'Hôtellerie de la Sainte-Baume. Les pèlerins jeunes et moins jeunes se font de plus en plus nombreux. Nous leur devons un accueil digne de sainte Marie-Madeleine.

Les deux prochains chantiers sont la rénovation du bâtiment Nazareth, et l'amélioration du confort de l'aile Nord du bâtiment, avec accès facilité aux personnes handicapées.

D'avance merci pour votre générosité et vos prières.

Tous les 1^{er} du mois, une messe est dite aux intentions de tous les bienfaiteurs de la Sainte Baume.

Fr. Henri-Dominique de Spéville O.P.
Président du C.A. et Directeur général
de l'Hôtellerie de la Sainte Baume

M/ Mme/ Mlle NOM : Prénom :

Adresse :
.....

Code postal : Ville/Commune :

Oui, je désire soutenir la rénovation de l'Hôtellerie de la Sainte Baume.

Je fais un don de €

Je souhaite un **reçu fiscal** : j'établis mon chèque à l'ordre de « l'Association diocésaine de Fréjus-Toulon pour l'Hôtellerie Sainte Baume » (ou « ADFT / Hôtellerie Sainte Baume »)

66 % de votre don sera déductible de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Je souhaite un reçu fiscal **spécial ISF** : j'établis mon chèque à l'ordre de « la Fondation nationale pour le clergé. »

Si vous êtes redevable de l'ISF, vous pourrez déduire du montant de cet impôt 75 % de votre don (dans la limite de 50 000 €)

J'envoie mon don à : Père Directeur
Hôtellerie de la Sainte Baume
83640 Plan d'Aups – Sainte Baume